

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES  
DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Section de la Vendée



BULLETIN N° 36 - Rétrospective 2018

## SOMMAIRE

• Le mot de la Présidente	3
• Rapport d'activité 2018	4 à 6
• Compte rendu de l'assemblée générale annuelle à Olonne-sur-Mer	7 à 12
• Situation financière au 31 décembre 2018 - nos partenaires	13
• Continuité du devoir de mémoire	14
• L'O N M chez les gendarmes	15
• Parcours Vendée Civisme	16 à 17
• Prix de l'Education Citoyenne	18 à 20
• Le stand de l'ANMONM 85 le 20 octobre 2018 à Mouilleron-le-Captif	21
• Inauguration de la stèle de l'O N M en Vendée	22 et 23
• Commémoration du centenaire de l'Armistice à l'Historial de la Vendée	24 et 25
• Sortie à Saint-Jean de Monts	26
• Visite au Musée de l'Abbaye Sainte-Croix	27
• Visite du SYDEV	28 à 30
• L'accueil des nouveaux adhérents	31
• Hommage à Jean-Claude Féron	32
• Les remises d'insignes	33 à 35
• Les promotions de mai et novembre 2018	36 et 37
• Adieu à Yves Mignon	38 à 41
• Le site internet de l'ANMONM 85 est ouvert à tous	42
• La revue nationale « Le Mérite »	43
• Bulletin d'adhésion	44
• Bulletin d'enregistrement des sympathisants	45



## LE MOT DE LA PRESIDENTE

### Ensemble pour nos valeurs

**2018** a été l'année de la commémoration du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre à laquelle notre Section a largement participé mais elle restera marquée par l'inauguration le 5 novembre, en présence de Michel Lebon, Président national de l'ANMONM, de la stèle de l'ONM place Albert 1<sup>er</sup> à La Roche-sur-Yon, en même temps que celle de la Légion d'Honneur. Ce projet, porté par l'ANMONM et la SMLH de Vendée, a été réalisé grâce à l'engagement à nos côtés de la Ville de La Roche-sur-Yon et au talent de notre Compagnon Edouard Delekta, sculpteur sur pierre et de Michèle Vialard, mosaïste. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Cette œuvre unique et originale, érigée au cœur de la cité, est bien plus qu'un symbole. Elle est la représentation matérielle de notre volonté de faire connaître et exister notre Ordre dans la société d'aujourd'hui et de demain.

C'est l'objectif du projet élaboré en 2017 par le Comité de Section avec comme priorité cette année, l'ouverture et la communication : création d'une commission ad hoc, rédaction d'une plaquette de présentation de la section, réalisation du site internet départemental ouvert à tous et qui permet de suivre l'actualité de la vie de notre section, désignation d'un correspondant de la revue nationale « Le Mérite »...

Nous avons aussi mis l'accent sur la convivialité et le partage en ajoutant un temps festif à notre assemblée générale. Nous avons poursuivi nos actions en direction des Jeunes. Notre Prix de l'Education citoyenne a connu un beau succès et M. le Préfet Benoît Brocart nous a fait l'honneur de présider la cérémonie de remise des récompenses.

Je veux remercier très chaleureusement les membres du Comité pour leur esprit d'équipe et leur investissement au service de nos valeurs et de nos adhérents dans des conditions de fonctionnement difficiles : absence de plusieurs membres pour raisons de santé et décès de notre Compagnon Yves Mignon. Nous avons une pensée pour eux et pour ceux qui souffrent et sont dans la peine.

En 2019 notre Comité sera en partie renouvelé et continuera à agir pour le développement et le rayonnement de notre Ordre. L'augmentation significative des adhésions amorcée en 2018, après quatre années consécutives de baisse, devra être confortée et c'est l'affaire de tous : « ensemble on va plus loin » !.....

Dans un contexte sociétal incertain, la transmission des valeurs de l'ONM est plus que jamais d'actualité. Gardons en mémoire la très belle formule du Général Pierre de Villiers : « Transmettre, c'est enseigner l'avenir par le passé ».

**Bonne et heureuse année 2019 !**

**Michèle PELTAN**

## RAPPORT D'ACTIVITE

Outre la participation de la Présidente ou de l'un des vice-présidents avec le drapeau de l'Association aux diverses cérémonies commémoratives et associatives et aussi malheureusement aux sépultures de nos Compagnons décédés, le planning a été bien chargé.

### **Le Bureau s'est réuni 3 fois :**

Le mardi 15 Mai et le jeudi 5 juillet au lycée Edouard Branly à La Roche-sur-Yon.

Le Mardi 17 décembre chez Michel Montalétang, vice-président à La Roche-sur-Yon.

### **Le Comité de Section s'est réuni 4 fois :**

Le jeudi 22 février au lycée Valère Mathé à Olonne-sur-Mer : réunion consacrée à la préparation de l'AG 2018 et aux travaux des commissions.

Le samedi 7 avril au Havre d'Olonne à Olonne-sur-Mer ; élection du nouveau bureau.

Le mardi 29 mai au lycée Edouard Branly à La Roche-sur-Yon. Réunion consacrée au bilan de l'AG du 7 avril, à la participation de la section de Vendée à l'AG nationale du 16 juin, aux différentes activités en cours et au fonctionnement des commissions.

Le mardi 9 octobre au lycée Edouard Branly à La Roche-sur-Yon. Réunion consacrée au compte rendu de l'AG nationale, à la préparation de l'AG départementale 2018 et de la journée du 20 octobre organisée par le Conseil départemental, ainsi qu'au projet de stèle ONM à La Roche.

**L'Assemblée Générale statutaire** s'est tenue le samedi 07 avril au Havre d'Olonne à Olonne-sur-Mer. Elle a réuni 120 Compagnons, sympathisants et conjoints. A l'issue le traditionnel banquet a été agrémenté cette année des chants de marins par le groupe vocal « Les voix liées, nées du Pays de la mer »,

### **Quatre sorties culturelles et festives ont été organisées :**

Le jeudi 25 janvier à St Jean de Monts : déjeuner au Casino et spectacle musical dansé et chanté : « Souvenirs, Souvenirs... » par la Cie Trabucco : 50 Compagnons y participaient.

Le samedi 07 avril aux Sables d'Olonne : visite du musée de l'Abbaye Sainte-Croix aux Sables d'Olonne pour nos accompagnants à l'AG.

Le lundi 25 juin à La Roche-sur-Yon : découverte du SyDEV, déjeuner sur place et visite de la centrale photovoltaïque du Poiré-sur-Vie : 40 Compagnons y participaient.

Le Jeudi 13 novembre à l'Historial de la Vendée aux Lucs-sur-Boulogne : conférence d'Alain Douillard, Compagnon de la Gironde : « Les Frères Bernard », déjeuner à l'Auberge du Lac et visite de l'exposition : « La Vendée, de la Grande Guerre à la paix ».

### **Prix de l'Education citoyenne**

Le lundi 23 avril : réunion du jury départemental à l'Inspection académique.

Le mercredi 16 mai : remise des prix présidée par M. le Préfet Benoît Brocart dans les salons de la préfecture.

Le Lundi 11 juin : la présidente accompagnée de Bernard Blot remettait le 2<sup>ème</sup> prix individuel à Mlle Coline Yvon au lycée Savary de Mauléon aux Sables d'Olonne, récompensant son travail artistique relatif au harcèlement.

Le mardi 3 juillet : la présidente et Mme Thérèse Charrieau se rendaient à l'Ecole « Les petits Pérusiens » à Poiroux pour remettre le 3<sup>ème</sup> prix dans la catégorie Ecoles pour l'action « passeport du civisme » et étaient invitées le même jour à l'Ecole Clemenceau aux Sables d'Olonne pour le compte-rendu de leur projet « Rencontres internationales », 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie Ecoles.

### **Remises d'insigne :**

Le mardi 6 mars : la présidente accompagnée de Michel Montalétang, vice-président de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon assistait à la remise de l'insigne de Chevalier de l'ONM par M. Luc Ferry, ancien ministre, à Mme Marie-Agnès Mandin à l'IST à La Roche.

Le mardi 11 septembre : la présidente accompagnée de Michel Montalétang assistait à la remise de l'insigne de Chevalier de l'ONM par M. Benoît Brocart Préfet de la Vendée à Mme Emmanuelle Roux à St Georges de Montaigu.

### **Réunions intersections**

Le mercredi 28 mars à Angoulême et le vendredi 16 novembre à Poitiers : la présidente accompagnée de plusieurs membres du bureau participait à la réunion du Groupement intersections Centre Ouest.

### **Autres activités**

Le samedi 24 mars : la présidente assistait à l'A G de l'AMOPA à La Roche –sur-Yon.

Le mardi 10 avril : la présidente et Michel Montalétang vice-président de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon animaient, à la préfecture, deux ateliers dans le cadre du « Parcours Vendée Civisme » organisé par le Conseil départemental pour les élèves de 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>.

Le mardi 22 mai : la présidente et Mme Thérèse Charrieau répondaient à l'invitation de M. Valère Mouton, professeur au lycée Valère Mathé à Olonne-sur-Mer, qui présentait la restitution de son projet Devoir de Mémoire, pour lequel nous l'avions récompensé.

Le samedi 2 juin : la présidente assistait avec Michel Montalétang à l'A G de la SMLH aux Lucs-sur-Boulogne.

Le vendredi 8 juin : la présidente assistait à la cérémonie des « 60 ans » du CMFP à la caserne Duchaffault de Fontenay-le-Comte.

Le samedi 16 juin : la présidente accompagnée de Robert Bécaud représentait la section de Vendée à l'A G de l'ANMONM à l'Ecole militaire à Paris.

Le samedi 20 octobre : la présidente et plusieurs membres du CS participaient au Vendéspace à Mouilleron-le-Captif, à la journée de commémoration du Centenaire de l'armistice de la Grande Guerre où notre section présentait son stand.

Le lundi 5 novembre : la présidente, les membres du CS et de nombreux Compagnons participaient à l'inauguration de la stèle ONM place Albert 1<sup>er</sup> à La Roche-sur-Yon en présence du président national de l'ANMONM Michel Lebon.

Le lundi 3 décembre : la présidente assistait à la réunion des présidents des sections ANMONM à la Mairie du 5<sup>ème</sup> arrondissement à Paris.

Le vendredi 7 décembre : avait lieu au lycée Edouard Branly à La Roche-sur-Yon le traditionnel déjeuner d'accueil des nouveaux adhérents. A cette occasion la présidente remettait, au nom du président national de l'ANMONM Michel Lebon, la médaille d'« Honneur et de Reconnaissance » à notre Compagnon Jean-Claude Féron, pour ses dix années de vice-présidence sur l'arrondissement des Sables d'Olonne.

Enfin en cette période de fin d'année plusieurs membres du comité de section sont allés visiter les plus âgés de nos adhérents qui ne peuvent plus se déplacer et leur offrir un petit présent sous forme de chocolats. Un courrier personnalisé leur a également été adressé au moment des vœux.



## ASSEMBLEE GENERALE DU 7 AVRIL 2018

Accueillie chaleureusement par la municipalité, notre section tenait son assemblée générale annuelle le 7 avril dernier au Havre d'Olonne à Olonne-sur-Mer.



A l'ouverture de la séance, Mme Michèle Peltan, présidente de la section, souhaitait à tous la bienvenue à cette 41ème assemblée générale départementale. Aux côtés de M. Lucien Delesalle, vice-président national de l'ANMONM et président de la section de Charente-Maritime, représentant le président national Michel Lebon, elle annonçait en préambule le déroulement de notre journée, puis proposait de constituer à mains levées le bureau de vote. Les candidats annoncés : Gérard Sorin, Patrick

Delin et Yves Mignon sont élus à l'unanimité.

C'est après avoir remercié de sa présence et salué tout particulièrement M. Alain Bonneau, son prédécesseur et président honoraire de notre section, remercié aussi les membres du bureau de l'association de leur précieuse collaboration dans la préparation et le déroulement de cette journée, qu'elle passait la parole à Mme Thérèse Charrieau pour la présentation du rapport d'activité 2017.

Ce rapport, faisant par ailleurs l'objet d'une publication dans le dernier bulletin de la section, a souligné l'intense activité du bureau et du comité de section tout au long de l'année 2017, et notamment

- les actions et initiatives en faveur des adhérents en premier lieu, qu'il s'agisse des contacts et visites à nos membres les plus âgés ou isolés, les sorties culturelles et festives (une sortie à Saint-Jean de Monts, la visite de l'île d'Yeu), l'organisation de la table d'hôtes de fin d'année destinée à accueillir les nouveaux adhérents de l'année, notre présence avec le drapeau aux remises d'insignes et hélas, également, à l'occasion des obsèques,
- les relations de notre section avec les autorités préfectorales - M. le Préfet de la Vendée ayant accepté d'être le Président d'Honneur de notre association-, les autorités départementales et locales ainsi que les autres associations patriotiques en participant officiellement à toutes les cérémonies officielles et en nous associant au comité d'entente des associations d'anciens combattants.
- nos liens avec la direction nationale de l'ANMONM, avec la participation de Mme Michèle Peltan et Mme Françoise Dehergne à l'assemblée générale nationale à Paris fin juin 2017 ainsi que ceux que nous entretenons avec les dirigeants des sections géographiquement voisines de la nôtre dans le groupe intersections du centre-ouest,
- nos actions en direction de la jeunesse, avec le prix de l'Education Citoyenne qui s'est clôturé par une remise de prix et récompenses par M. Benoît Brocart, Préfet, dans le

salon Erignac et le prix du civisme qui a donné lieu le 4 décembre à Paris à la mise en valeur d'un jeune Vendéen, Louis Simonneau, ayant accompli un acte de bravoure.

- Notre volonté de mieux faire connaître l'association et ses valeurs au moyen de supports de communication attractifs.

Puis, M. Jacques Guibot, trésorier de la section présentait les grandes lignes du rapport financier ayant lui aussi été publié dans le dernier bulletin annuel.

Avec un bilan positif s'élevant à 7 491,21 € au 31 décembre 2017, les mouvements financiers de l'année se sont établis comme suit : recettes 21 798,46 €, dépenses 23 180, 11€, soit un déficit de 1381, 65 €.

M. Jacques Guibot insistait sur la difficulté pour l'association à encaisser dans des délais raisonnables les cotisations annuelles, source de gêne importante dans la gestion. Il rappelait que sur chaque montant de cotisation encaissé, la somme de 14 € a été reversée en 2017 au siège national. Enfin, il soulignait le montant des subventions encaissées au titre de l'année 2017 à l'occasion notamment du renouvellement du drapeau départemental de la section : 1 350€, dont 500 € au total par 2 députés, 450 € du Conseil Régional des Pays de Loire et 250 € du Conseil Départemental de la Vendée.

Chacun de ces rapports, d'activités et financier, était approuvé à l'unanimité.

Le déroulement de l'assemblée générale était alors suspendu pour permettre les opérations de vote dans le cadre du renouvellement du tiers sortant des membres du comité de section. Le vote était précédé d'une présentation par Mme Michèle Peltan de chacun des 5 candidats : M. Bernard Blot, Mme Thérèse Charrieau, M. Pierre-Antoine Cirier, M. Claude Monory, Mme Michèle Peltan, Signalons que notre Compagnon Jean-Claude Féron, renouvelable, avait demandé à ne pas se représenter.

A partir de 11 heures, Mme Michèle Peltan accueillait les personnalités invitées :

- Mme Sybille Samoyault sous-préfète, directrice de cabinet représentant M. Benoît Brocart, préfet de la Vendée
- M. Gérard Faugeron, conseiller départemental représentant M. Yves Auvinet président du conseil départemental de la Vendée
- M. Yannick Moreau, maire d'Olonne-s/Mer, président des Sables d'Olonne agglomération,
- M. Louis Guédon, député honoraire et ancien maire des Sables d'Olonne
- Mme Brigitte Tesson 1<sup>ère</sup> adjointe au maire des Sables d'Olonne
- MM. les maires présents de l'agglomération des Sables d'Olonne
- M. le lieutenant-colonel Ronan Lahuec délégué militaire départemental
- M. le lieutenant-colonel Philippe Musset représentant le colonel Philippe Chevreul commandant du groupement de gendarmerie de la Vendée

ainsi que les présidents d'associations amies et particulièrement Mme Madeleine Brigault présidente de la SMLH de la Vendée. Elle saluait également la famille de Louis Simonneau et du jeune Théo Sevin.

La présidente présentait aussi les excuses des autorités et présidents retenus par d'autres engagements ainsi que des Compagnons qui, pour des raisons diverses ( santé, obligations familiales...) ne pouvaient être présents.

Avant de présenter le rapport moral, Mme Michèle Peltan tenait à rendre hommage à notre Compagnon Pierre Mauger, présent parmi nous. Né aux Sables d'Olonne, héros de la seconde guerre mondiale, engagé dans la résistance à 17 ans dans le réseau du Colonel Rémy, dénoncé, arrêté par la Gestapo, torturé pendant 3 semaines, il n'a jamais parlé. Il est emprisonné à la Santé puis à Fresnes et déporté au camp de concentration de Mathausen, libéré en 1945 alors qu'il ne pesait plus que 32 kg. Un an plus tard il devient l'un des 12 chargés de mission du Général de Gaulle. Par la suite il sera maire des Sables d'Olonne puis député et conseiller général. Il est Grand Officier de l'Ordre National du Mérite et l'un des derniers Français libres.

La présidente commençait ensuite son rapport moral en évoquant les effectifs de la section Vendée. Elle précisait que le nombre d'adhérents s'élevait à 309 à la fin de l'année 2017.

Au cours de cette année, nous avons déploré le décès de 17 de nos Compagnons et une minute de silence a été respectée en la mémoire de Mmes et MM. André Soulard, Jacques Meunier, Louis Cousseau, Paul Chagneau, Gérard Prouteau, Marie-Josèphe Trahy, Bruno Cortiula, Jean-François Debay, Philbert Palvadeau, Jacques Boisliveau, André Frouin, Jean Liégeois, Christian Favrou, Bernard Brunelière, Germaine Ruchaud, Clément Gaillard, René Rondeau.

D'autre part, 2 adhérents ont quitté le département, 4 ont démissionné et 3 ont été radiés par le siège national. Depuis la dernière assemblée générale, 22 adhérents ont rejoint les rangs de l'association : Mmes et MM. Mathieu Agnello, Serge Adam, Jean-Maurice Valoteau, Marie-Claire Venutti-Nouveau, François Jaspard, Françoise Guichard, Jack Guichard, Philippe Fradin, Noël Stock, André Biet, Christian Nedey, Gisèle Cortiula, Michel Trahy, Denis Bourasseau, Jean Cuvelier, Françoise Palomba, Yves Brossard, Françoise Gourdon, Jean Troubat, Marie-Agnès Mandin, Emmanuelle Roux, Patrick Bouron.

L'évolution des effectifs montre qu'après une baisse constante des adhésions sur les 4 dernières années, la courbe a été inversée cette année ce qui permet d'être raisonnablement optimiste pour la suite. Le potentiel des décorés existe, encore faut-il lui donner des raisons d'adhérer et aller le chercher par une politique active et volontariste de développement. C'est pourquoi le comité de section a conduit une réflexion à partir de deux questions :

-« Pourquoi adhérer à l'ANMONM ? et « Quelle place et quel rôle pour l'ANMONM dans la société d'aujourd'hui ? ».

Ce qui a permis d'élaborer un projet de développement qui s'articule autour de 4 axes :

1 : civisme et citoyenneté ; 2 : l'entraide et la solidarité ; 3 : le devoir de mémoire ; 4 : la culture et les loisirs.

La présidente précisait ensuite les objectifs de l'association : - promouvoir et transmettre les valeurs de la République, en particulier à la jeunesse.- développer et faire rayonner l'ANMONM en Vendée. - conjuguer tradition et modernité.

Elle rappelait nos valeurs « Honneur – Solidarité – Mémoire » au titre desquelles nous participons aux cérémonies commémoratives. A ce moment particulier, elle demandait à l'assemblée d'avoir une pensée à la mémoire du Lieutenant-colonel Beltrame, assassiné lors d'un attentat terroriste avec prise d'otage. Arnaud Beltrame était chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Evoquant les outils de communication dont dispose l'association, elle citait :

- au niveau national : la revue trimestrielle « le Mérite », la récente édition de la brochure « Le Mérite, une communauté en mouvement » ainsi que le site internet national « anmonm.com », ouvert à tous les adhérents.
- au niveau départemental : le bulletin annuel « Rétrospective de l'année N-1 » qui évolue cette année avec un envoi privilégié par internet et une impression papier moins importante dans le cadre d'un partenariat renégocié avec le Crédit Mutuel. La plaquette « 4 pages » de présentation de notre section qui vient d'être imprimée et le site internet tout juste réalisé par Michel Montalétang notre web master.

L'association travaille actuellement à la poursuite de 3 projets : notre participation au « Parcours Vendée Civisme » initié par le Département, une convention de partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours et l'érection d'une stèle dédiée à l'Ordre National du Mérite, place Albert-1<sup>er</sup> à la Roche-sur-Yon.

Elle terminait la présentation de ce rapport moral en adressant de vifs remerciements à nos partenaires, aux élus, notamment ceux d'Olonne-s/Mer, à tous les membres du comité de section pour leur engagement et tout particulièrement à Mme Thérèse Charrieau, M. Jacques Guibot et M. Michel Montalétang.

Puis, avec la remise du prix départemental du civisme au jeune Louis Simonneau, en présence de M. le Maire de Vairé dont il est originaire, l'assemblée vivait un intense moment d'émotion.



En effet, le jeune Louis Simonneau, alors âgé de 14 ans, a sauvé de la noyade en mer à 350 m de la côte, un adolescent venu du Maine-et-Loire avec ses parents, au risque de sa vie. Il a été pris en charge par les services de secours alors qu'il était en hypothermie du fait de la basse température de l'eau. Il a fait preuve d'un grand acte de courage et de civilité. Au moment de recevoir sa récompense, Louis, entouré de sa

famille, de M. le Maire de Vairé, de M. Gérard Faugeron, Conseiller Départemental, a été rejoint par le jeune Théo dont il a sauvé la vie et c'est aux côtés de notre compagnon Pierre Mauger que la photo immortalisait cette remise de prix.

Les personnalités invitées s'adressèrent ensuite aux participants à l'assemblée générale :

M. Yannick Moreau Maire d'Olonne-sur-Mer, après avoir salué les représentants des autorités, évoqua le projet de fusion des 3 communes des Sables d'Olonne, d'Olonne-sur-Mer et Château d'Olonne. Il remercia notre section d'avoir choisi Olonne-sur-Mer pour tenir son assemblée générale et rendit honneur à nos adhérents, qui ont mérité de la nation et s'emploient à développer les valeurs de l'Ordre National du Mérite par l'action civique, pour une société plus juste. Mme Michèle Peltan lui remettait alors en cadeau l'ouvrage dédié de notre compagnon Alain Gérard « Mes aventures, journal inédit de Paul-Emile Pajot, marin-pêcheur et peintre de bateaux ».

Puis, M. Lucien Delesalle, vice-président national, présenta les préoccupations actuelles de l'association au plan national :

1- Le recrutement : l'effectif national est en baisse ; en Vendée il se maintient. Le Président de la République a décidé une réduction des nominations dans tous les Ordres. 20 à 30 % seulement des décorés sont membres de l'association. Nous devons donc accorder une attention toute particulière aux nouveaux décorés, les convaincre de nous rejoindre pour poursuivre leur engagement.



2- La communication : le siège a édité une série de nouveaux documents destinés à mieux faire connaître notre action, et notamment le livret d'accueil des nouveaux arrivants, vous les avez déclinés au plan départemental en Vendée. S'y ajoutent des auto-collants pour pare-brise de voitures, la revue le Mérite et notre site internet.

3- Moderniser et améliorer la gestion financière et le fichier des adhérents.

Mme Michèle Peltan remercia M. Lucien Delesalle de sa présence par la remise d'un ouvrage sur la Vendée.

Pour sa part, M. Gérard Faugeron, conseiller départemental du canton des Sables d'Olonne, félicita tous les adhérents présents pour leurs services rendus pour servir la République et souligna les valeurs promues par le département, parmi lesquelles la solidarité et le bénévolat.

Mme le sous-préfète directrice de cabinet de M. le Préfet salua les membres de l'Ordre qui constituent une grande famille, qui développent les valeurs de la République comme l'a montré le sacrifice d'Arnaud Beltrame. Faisant part de son émotion à être parmi nous, elle rappela la noblesse des causes qui sous-tendent notre distinction : Servir la cause de la

France, le dépassement de soi, transmettre les valeurs, être l'ambassadeur des valeurs républicaines, agir pour un meilleur avenir. Elle invita notre association à transmettre des propositions de nomination à la Préfecture.

Après la traditionnelle photo avec les personnalités, l'assemblée entonna l'hymne national « La Marseillaise ». Puis, ce fut le déplacement vers le monument aux Morts de la commune pour les dépôts de gerbes : celle de l'ANMONM Vendée par la présidente et le vice-président national, celle de la municipalité d'Olonne-sur-Mer par la 1<sup>ère</sup> adjointe Florence Pineau (le maire ayant dû s'absenter), celle du



Préfet de Vendée par Mme la sous-préfète, directrice de cabinet. La cérémonie se déroula en présence de M. le Lieutenant-colonel Lahuec, Délégué militaire départemental, des drapeaux de l'ANMONM Vendée, des décorés de la Croix de guerre, des anciens militaires en Allemagne et de la protection civile.

L'apéritif précédait l'excellent repas préparé et servi par le traiteur Billaud et les convives purent écouter les chants de marins du groupe « Les voies liées du pays de la mer ». Notre assemblée générale reçut à ce moment-là l'amicale visite de Mme Annick Billon, sénatrice.

A l'issue de cette assemblée générale, le comité de section nouvellement constitué se réunissait pour élire le bureau de notre section.



## SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2018

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	7566,00€	Quotité versée au siège	3783,00€
Manifestations	9983,50€	Manifestations	12022,12€
Abonnements	1440,00€	Abonnements	1440,00€
Dons	1130,00€	Frais de Gestion	1186,79€
Intérêts 2018	41,07€	Acquisitions	44,14€
Subventions	500,00€	Solidarité	2899,21€
Section	504,00€		
Vente articles	335,50€		
<b>TOTAL</b>	<b>21500,07€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21375,26€</b>

Soit une balance de 124,81€  
 A Rajouter au Solde arrêté au 31/12/17 =7491,21€  
**Solde Arrêté au 31/12/2018 = 7616,02€**

### REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES

Nous tenons à remercier très chaleureusement nos partenaires qui nous ont accompagnés pendant cette année et nous ont permis, par leur soutien et leur engagement à nos côtés, de mener à bien nos projets et nos actions en particulier en faveur de la jeunesse tel le Prix de l'Education citoyenne.



## CONTINUITE DU DEVOIR DE MEMOIRE

### LE PORTE-DRAPEAU



Le porte-drapeau est une personne dont la fonction est de porter une hampe à laquelle est attaché un drapeau, dans le but de le déployer lors d'un défilé, d'une cérémonie, ou d'une manifestation dans le plus souvent des cas, patriotique.

Les porte-drapeaux sont des personnes, anciens combattants ou non, qui assurent bénévolement lors des manifestations, le service du port tricolore de leur régiment ou de leur association. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus...cette fonction doit donc s'exercer avec constance et dignité.

La section départementale de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite est divisée en trois arrondissements : La Roche sur Yon, Les Sables d'Olonne et Fontenay Le Comte, présidée par Mme Michèle PELTAN. Notre Association est à la recherche de porte-drapeaux pour ces trois arrondissements en raison des problèmes de santé de notre fidèle porte-drapeau.

L'association reste très attachée non seulement à ses propres manifestations mais aussi aux manifestations patriotiques commémoratives en l'honneur de nos soldats tombés au champ d'honneur des grandes guerres et des conflits dans lesquels notre Pays reste engagé.

Nous faisons appel à votre dévouement, nous faisons appel au dévouement de vos enfants ou petits-enfants afin de continuer de jouer un rôle important pour la continuité du devoir de mémoire que nous devons transmettre, pour le respect de tous ceux qui ont œuvré à la constitution de la Liberté et de notre avenir dans ce monde encore si incertain du 21<sup>ème</sup> siècle. Votre engagement contribuera à sauvegarder cet important patrimoine laissé par nos « anciens ». Les porte-drapeaux de l'Ordre National du Mérite les honoreront par leur présence et leurs pensées.

Pour nos « jeunes » qui désirent s'engager aux côtés de leurs parents ou grands-parents, porter un drapeau signifiera d'honorer « les morts pour la France » et apportera une culture générale plus élargie et un sentiment profond d'aimer notre Patrie.

## L'ORDRE N OUS CHEZ LES GENDARMES

Notre Ordre a répondu favorablement à l'invitation du Lieutenant Philippe GRADELLE, Commandant la Communauté de Brigades de La Roche-sur-Yon, à l'occasion de l'inspection annoncée, laquelle s'est déroulée à "La Grange Relay", commune de Moutiers sur-le-Lay le jeudi 1er février dernier. Cette sympathique manifestation s'est tenue en présence notamment du Commandant Francis TOMAS, responsable de la compagnie de La Roche-sur-Yon et de nombreux Maires du secteur dont celui de la commune d'accueil, Madame Brigitte HYBERT également conseillère départementale.

Ce fut l'occasion pour le Lieutenant GRADELLE de présenter un bilan synthétique de l'activité annuelle de l'unité ainsi que les perspectives pour 2018.

La Communauté de Brigades de la gendarmerie regroupe deux brigades, celle de La Roche-sur-Yon et celle de Mareuil-sur-Lay. Ont été effectuées 1 202 interventions en 2017 dont 66 % d'atteintes aux biens et 17 % d'atteintes à l'intégrité physique.

Furent présentés les moments forts de l'année écoulée, en particulier la mobilisation des personnels lors des élections présidentielles et législatives (1 850 procurations), la gestion de l'état d'urgence dans le cadre de la menace terroriste, la surveillance des manifestations festives, sportives ou culturelles entre autres lors des fêtes de fin d'année et lors de la saison estivale ou encore la surveillance des phénomènes de radicalisation. La lutte contre les incivilités fut également un axe fort de l'action de la gendarmerie en particulier pour la lutte contre les atteintes volontaires à l'intégrité physique, la violence et les atteintes sexuelles contre les femmes ou la lutte contre l'insécurité routière.

Les orientations pour l'année à venir furent explicitées, en particulier le développement de la police de sécurité au quotidien par une amélioration de la visibilité des gendarmes, une dynamique des territoires par une participation citoyenne accrue, par la mise en place d'une main courante améliorée ou encore une meilleure prise en compte des outils modernes de communication.

En conclusion de la réunion, le commandant de la Communauté de Brigade a tenu à remercier ses gendarmes pour leur abnégation, leur professionnalisme, leur dévouement voire à en féliciter certains pour des actions exemplaires.



## PARCOURS VENDEE CIVISME, AVRIL 2018

### NOTRE ORDRE A PARTICIPE AU PARCOURS VENDEE CIVISME

Pour la troisième année, le Conseil Départemental a organisé le 10 avril 2018 le PARCOURS VENDEE CIVISME.

Cette initiative s'est organisée autour de quatre questionnements :

- Qu'est-ce que la citoyenneté ?
- Quels sont les acteurs de la République ?
- Comment devenir un bon citoyen ?
- Quels sont les symboles de la République ?

Cette journée regroupait plus de 1 000 élèves de collège et se déroulait sur plusieurs sites yonnais et avec l'engagement de différents intervenants : Anciens Combattants, SAMU, gendarmerie, SDIS, ADPC, tribunal, Conseil Départemental, Préfecture etc.

L'ONM VENDEE disposait d'un stand-atelier dans les salons de la Préfecture pour accueillir les jeunes participants. Le thème de cette opération départementale rejoint en effet directement un des rôles primordiaux de notre association, porter et faire partager les valeurs de la République.

Les élèves ont pu visiter à la Préfecture, le centre opérationnel départemental et assister à une cérémonie de naturalisation.

Ils ont pu échanger avec notre Ordre sur les messages liés à la citoyenneté évoqués lors de la séance de naturalisation et sur les valeurs de la République. L'atelier était animé par notre Présidente Michèle PELTAN associée au vice-président, Michel MONTALETANG. Les collégiens étaient invités à consacrer 45 minutes à chaque atelier par groupes de 40 élèves.

La cérémonie de naturalisation était présidée par le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice de Cabinet du Préfet. Ces autorités ont rappelé que « la France s'est construite au fil de l'histoire par la volonté de plusieurs générations de femmes et d'hommes qui ont, toutes, chacune à leur manière, contribué à lui donner son identité d'aujourd'hui, une nation accueillante et protectrice des valeurs humaines, à la fois fière de son histoire et tournée vers l'avenir. » Ils ont tenu à féliciter les nouveaux citoyens « d'avoir fait le choix de s'inscrire dans ce projet d'une France sans cesse en mouvement ».

Michèle PELTAN a échangé avec les collégiens sur le sens à donner à ces audiences de naturalisation et a rappelé les principes et les valeurs essentielles de la République en énonçant en particulier les droits et devoirs des citoyens résultant de la Constitution et de la Loi.

Elle a interpellé les jeunes sur des symboles de la République :

- L'emblème national qu'est le drapeau,
- L'hymne national,

- La devise « Liberté-Egalité-Fraternité »,
- La Marianne, représentation symbolique que l'on trouve dans toutes les mairies sur le territoire français.

Michèle PELTAN a aussi évoqué le droit de vote, les notions de Liberté, d'Egalité et de Fraternité (charte des droits et devoirs du citoyen).

En conclusion, elle a invité les jeunes élèves à s'investir pour les autres, à être ouverts, à ne pas rester spectateurs de leur vie mais acteurs dans la société d'aujourd'hui.

La journée CITOYENNETE s'est terminée au Conseil Départemental où se sont réunis les élèves ainsi que les intervenants.

Le bilan de cette belle initiative s'est révélé très positif d'autant que toutes les classes inscrites n'ont pas pu être retenues au vu du succès de cette belle opération pédagogique. La volonté de tous est de prendre date pour renouveler cet événement en 2019.



## PRIX DE L'EDUCATION CITOYENNE 2017-2018

La remise des prix a eu lieu le mercredi 16 mai  
à la Préfecture de la Roche-sur-Yon.



Accueillis à la Préfecture dans le salon Claude ERIGNAC par M. Benoît BROCARD, Préfet de Vendée, les élèves, professeurs et parents d'élèves des 17 écoles primaires, collèges et lycées - publics et privés - ayant concouru pour le prix de l'Education Citoyenne assistaient le mercredi 16 mai après-midi à la remise des prix de cet appel à projets initié par la section de Vendée de l'ANMONM en partenariat avec la Direction des Services de l'Education Nationale de Vendée, auquel s'associe la Direction de l'Enseignement Catholique.

23 actions reflétant les préoccupations de la jeunesse d'aujourd'hui, constituaient l'édition 2017-2018 : le devoir de mémoire, la lutte contre le harcèlement scolaire, l'ouverture sur la jeunesse du monde, le développement de l'esprit civique, l'engagement citoyen et le bénévolat associatif, la solidarité, la préservation de l'environnement, la médiation des conflits et l'entraide mutuelle, la fraternité, la bienveillance, la mixité et l'égalité entre filles et garçons, l'éducation à un usage raisonné des réseaux sociaux, la sensibilisation et la lutte contre la radicalisation djihadiste... sont les thèmes qui ont nourri les actions présentées cette année, dont la gravité et la grande qualité ont été relevées.

En ouvrant la cérémonie, Mme Michèle PELTAN, présidente de la section de Vendée de l'ANMONM, entourée de Mme Anne-Marie BAZZO, directrice académique, de M. Dominique REMAUD représentant M. le Directeur de l'Enseignement Catholique de Vendée, de M. Jacques AUDUREAU, PDG de l'entreprise Hydrokit et généreux donateur, de M. François BON, Conseiller Départemental, précisait que ces actions, réalisées par 68 élèves de primaire, 895 collégiens et 155 lycéens ont concerné au total plus de 3 200 élèves. Pour sa part, Mme BAZZO a tenu à remercier et féliciter les équipes pédagogiques et l'ensemble des personnels des établissements scolaires qui ont soutenu et encadré les jeunes promoteurs des actions à la réussite desquelles ont souvent contribué les parents et familles.

En conclusion, M. le Préfet tenait à dire sa grande satisfaction d'accueillir à la Préfecture les élèves acteurs de ces initiatives, leurs encadrants et les familles et, insistant sur les valeurs de la devise de la République "Liberté, Egalité, Fraternité" il appelait les jeunes à mettre en œuvre quotidiennement la bienveillance et la fraternité vis-à-vis d'autrui

et notamment les exhortait à respecter et faire respecter les règles de la sécurité routière dans notre département si touché par les accidents de la route. Mme Michèle PELTAN procédait ensuite à l'énoncé du palmarès pour la remise des prix constitués pour tous les établissements de diplômes et d'une série de livres offerts par la section ANMONM, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et la Ville de La Roche-sur-Yon, ainsi que de chèques pour les 3 premiers prix de chaque catégorie collective, pour les 2 prix individuels et pour le prix spécial du jury « Devoir de Mémoire » :



Ecoles primaires :

1er prix attribué à l'école Georges Clémenceau des Sables d'Olonne pour son action « rencontres internationales » avec un chèque de 200 €

2ème prix attribué à l'école Notre-Dame de la Salette de La Rabatelière pour son action « Défi Recylum » avec un chèque de 150 €,

3ème prix attribué à l'école « Les Petits Pérusiens » du Poiroux pour son action « passeport du civisme » avec un chèque de 100 € ;

prix d'honneur attribué à l'école l'Eolière de Chantonay pour son action « médiation par les pairs ».

Collèges :

1er prix attribué au collège Jean Rostand des Herbiers pour son action « Vélo citoyen sportif » avec un chèque de 200 €

2ème prix attribué au collège Sainte-Marie de Chavagnes-en-Pailers pour son action « bénévolat associatif »

3ème prix attribué au collège Stéphane Piobetta d'Aubigny pour son action « A la rencontre des enfants de Mitsio »

prix d'honneur au Collège Stéphane Piobetta d'Aubigny pour ses actions « Education à un usage raisonné des réseaux sociaux » et « Mixité, Egalité entre les filles et les Garçons », au collège Sainte-Marie à Chavagnes-en-Pailers pour ses actions « Journée de la Fraternité et « Médiation par les Pairs », au collège Jean Rostand des Herbiers pour son action « course contre la faim », au collège Notre-Dame du Port de l'Île d'Yeu pour son action « Solidarité-Citoyenneté », au collège Les Gondoliers de La Roche-sur-Yon pour son action « création d'une représentation théâtrale - mémoire de l'esclavage », au

collège Amiral Merveilleux du Vignaux des Sables d'Olonne pour son action « médiation par les pairs ».



Lycées catégorie Individuel :

1er prix attribué à M. Alvaro Pasanau, élève du lycée Notre-Dame de Fontenay-le-Comte pour son action « Justice Jeune - lutte contre le harcèlement scolaire » avec un chèque de 200 €

2ème prix attribué à Mlle Coline Yvon, élève du lycée Savary de Mauléon des Sables d'Olonne pour son action « sensibilisation par l'art au harcèlement » avec un chèque de 150 €.

Lycées catégorie Collectif :

1er prix attribué au lycée Saint-Gabriel (LP coiffure-esthétique) de Saint-Laurent-sur-Sèvre pour son action « Ateliers bien-être en milieu carcéral » avec un chèque de 200 €

2ème prix attribué au lycée professionnel Edouard-Branly de La Roche-sur-Yon pour son action « la semaine des écoles hôtelières - lutte contre le gaspillage alimentaire » avec un chèque de 150 €

3ème prix attribué au lycée Jean XXIII des Herbiers pour son action « Création d'une maison des lycéens » avec un chèque de 100 €

prix spécial du jury catégorie « devoir de mémoire » attribué au lycée Valère-Mathé d'Olonne-sur-Mer pour son action « Verdun, lieu de mémoire et de recueillement 1918 - 2018 » avec un chèque de 150 €

prix d'honneur attribué au lycée professionnel Edouard-Branly de La Roche-sur-Yon pour son action « chefs solidaires - le lycée Branly cuisine pour le sidaction » ;

prix d'honneur attribué au lycée Saint-François d'Assise de la Roche-sur-Yon pour son action « sensibilisation et lutte contre la radicalisation djihadiste des jeunes filles mineures françaises ».



## LE STAND DE L'ANMONM 85 LE 20 octobre 2018

### A MOUILLERON LE CAPTIF



Le 20 octobre 2018, au Vendéspace de Mouilleron-le-Captif, notre section participait à la journée du souvenir organisée par le Département pour lancer les festivités des commémorations du centenaire de la fin de la Grande Guerre.

Aux côtés de nombreuses associations patriotiques et mémorielles, l'ANMONM 85 tenait son stand dans le hall du Vendéspace où un très grand nombre d'adhérents et amis, présents dans une foule de quelque 2500 personnes, sont venus nous saluer.

Signalons la présence à notre stand d'élèves du lycée professionnel Valère-Mathé d'Olonne-sur-Mer, ayant conduit avec leur professeur, M. Valère Mouton, un projet sur le « Devoir de Mémoire » récompensé au titre du prix de l'Education Citoyenne initié en partenariat entre l'Inspection Académique et notre association.

Nos photos, panneaux d'exposition, documents vidéo et brochures relatant l'histoire de la création de l'Ordre National du Mérite et de l'ANMONM, ainsi que nos récentes manifestations et initiatives, ont nourri questions et échanges.



Présent parmi les 500 drapeaux réunis pour la circonstance, celui de notre section figurait en bonne place.

Notre Présidente, Mme Michèle Peltan et les membres du comité de section furent remerciés et félicités par les autorités, M. Yves Auvinet, Président du Conseil Départemental, Mmes et MM. les Députés, Sénateurs et Maires présents, par M. Michel Leboeuf, Président de l'UNC, M. Armand Fort, Président de l'UDAC, Mme la Directrice de Cabinet du Préfet et M. le Directeur de l'ONAC.



Un grand moment de la vie de notre section alliant la solennité du devoir de mémoire et la chaleur du lien avec adhérents et amis, ainsi qu'avec les jeunes prêts à prendre la relève.

## INAUGURATION DE LA STELE DE L'ONM EN VENDEE

Le lundi 5 novembre 2018 restera une grande date pour notre section de l'ONM de la Vendée. En effet, s'est concrétisé le résultat d'une concertation avec la ville de La Roche-sur-Yon dont le but était d'ériger



un lieu d'hommage et de mémoire pour les deux Ordres nationaux, l'ordre national de la Légion d'Honneur et l'ordre national du Mérite.

Monsieur le maire de La Roche-sur-Yon a adhéré au projet et a décidé d'offrir une stèle aux deux Ordres et de faire installer celles-ci dans le jardin du souvenir, place Albert 1<sup>er</sup>, là où ont lieu les cérémonies patriotiques

habituelles autour du monument aux morts. A travers ces stèles, ce sont tous les décorés des deux associations qui sont honorés.

Ces œuvres ont été réalisées par deux artistes vendéens, Monsieur Edouard Delekta pour la sculpture et Madame Michèle Vialard pour les mosaïques. Celles-ci ont été jugées superbes par tous les participants.

A l'occasion de cette inauguration, Monsieur Michel Lebon, président national de l'ONM est venu en Vendée et a présidé la cérémonie sous l'autorité de Madame Sibille Samoyault, directrice de cabinet, représentant le préfet de la Vendée empêché, aux côtés de Monsieur Luc



Bouard, Maire de La Roche-sur-Yon et du lieutenant-colonel Frédéric Aubriot, délégué militaire départemental adjoint de la Vendée. Etaient également présents Madame Patricia Gallerneau, députée, le Lieutenant-colonel Jean-Claude Rohat Picelli, administrateur national de l'ordre de la Légion d'Honneur, Monsieur Michel Leboeuf, Président de l'Unc Vendée, Madame Anne Aubin-Sicard, première adjointe au maire de La Roche-sur-Yon et conseillère départementale, Madame Madeleine Brigault, présidente départementale de la société des membres de la Légion d'Honneur et notre Présidente, très investie dans le projet depuis deux ans, Madame Michèle Peltan.

Trente deux drapeaux étaient réunis à cette occasion pour rendre solennel ce moment républicain.

C'est monsieur le maire de La Roche-sur-Yon qui a procédé au dévoilement de la stèle blanche et bleue de l'ONM avec le président national, Monsieur Michel Lebon et Madame Michèle Peltan. Des gerbes ont été déposées au pied des deux stèles officialisant le rôle mémoriel des deux ouvrages.

Dans leurs allocutions, les officiels ont rappelé l'origine historique des deux Ordres, la Légion d'Honneur créée par Napoléon Bonaparte en 1802 et l'ordre national du Mérite créé par le Général de Gaulle en 1963.

L'originalité et l'aspect novateur de la démarche ont été soulignés par notre président national ainsi que l'esthétique et la beauté des stèles qui font vraiment honneur aux deux associations.

Il a été rappelé également le dynamisme actuel des deux Ordres en Vendée qui participent à de multiples opérations citoyennes dans notre département ou les pilotent, organisent des visites, conférences et rencontres conviviales sans oublier de rendre à leurs membres, les hommages qu'ils méritent et en assurant un chaleureux accueil à leurs nouveaux membres au fil des distinctions accordées.



L'inauguration des stèles a attiré environ deux cents personnes, autorités civiles et militaires invitées lesquelles ont félicité notre présidente pour cette belle initiative.

L'après-midi s'est poursuivi par une réception à l'hôtel de ville où le maire a indiqué sa fierté d'avoir soutenu ce projet avant de donner la parole aux deux présidentes départementales. Notre présidente n'a pas manqué de remercier tous ceux qui ont permis d'aboutir à cette belle commémoration, dont Madame Anne Aubin-Sicard, première adjointe au maire, qui a adhéré au projet dès le début du processus et permis qu'il se concrétise.

Michèle Peltan a ensuite piloté une réunion avec quelques membres du comité de section et Monsieur Michel Lebon, président national, afin de lui présenter la Vendée, les multiples activités de l'ONM dans le département, les documents de communication élaborés avec son équipe et le site internet de la section vendéenne.

Un dîner auquel était présent Monsieur Benoît Brocard, préfet et président d'honneur de notre association et auquel participaient des membres des deux Ordres, a clôturé cette belle journée du 5 novembre.

Leurs devises respectives tracent le chemin à parcourir : « honneur et patrie » pour la Légion d'Honneur et « honneur, solidarité, mémoire » pour l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite.

## L'ANMONM 85 COMMEMORE LE CENTENAIRE DE L' ARMISTICE A L' HISTORIAL DE LA VENDEE

Le mardi 13 novembre 2018, l'ANMONM de la Vendée a donné rendez-vous, à l'Historial de la Vendée aux Lucs-sur-Boulogne, magnifique musée, à ses membres ainsi qu' à ses amis de la société des membres de la Légion d'Honneur et de l'entente des cadres seniors de Vendée aux fins d'honorer plus particulièrement la mémoire des 22.000 combattants vendéens tombés lors de la Grande Guerre et de se remémorer les conditions de la vie quotidienne de l'ensemble des acteurs (femmes, enfants,...) impactés par cette immense tragédie.

Cette journée était articulée autour de deux séquences :



– la matinée consacrée à une conférence d'Alain Douillard, compagnon de l'ANMONM de Gironde qui présentait son livre « *Les frères Bernard* » (édition Vents Salés) dédié à l'évocation de deux de ses ancêtres, paysans vendéens tombés au champ d'honneur,

– l'après-midi centré sur une visite guidée de l'exposition organisée à l'Historial sur le thème « *La Vendée, de la Grande Guerre à la Paix* ».

Devant une assistance fournie d'une cinquantaine de personnes et faisant suite aux mots de bienvenue de Michèle Peltan, Présidente de l'ANMONM 85, Alain Douillard a exposé les motivations qui l'ont conduit à rédiger son livre fondé sur l'exploitation d'archives domestiques (lettres, livrets militaires) recueillies par sa grand-mère dont la famille avait pris en charge l'éducation des deux frères Bernard, devenus précocement orphelins. Il a ensuite décrit les recherches qu'il a conduites sur internet et auprès du service historique de la défense pour consulter les journaux des marches et opérations des corps de troupe dans lesquels avaient servi les deux frères dont le 2ème régiment d'infanterie coloniale où l'un des deux avait été affecté.

Ces éléments documentaires ont été utiles à l'auteur pour reconstituer le parcours de ces deux humbles paysans nés à Sainte-Flaive-des-Loups et attachés passionnément à leur terre vendéenne qui tombèrent, le premier à Verdun et le second, lors de l'offensive de la Somme, au cours du terrible été 1916.

Grâce à ces matériaux, Alain Douillard a pu mettre en scène leurs joies et leurs peines ainsi que leurs doutes, au sein d'une tragédie collective caractérisée pour les combattants par des conditions d'existence extrêmement difficiles dans la durée et l'intensité.

Les échanges entre l'auteur et la salle concernant la destinée particulière des deux frères, analysée à travers leur correspondance souvent poignante, ont confirmé l'existence

d'un fort patriotisme enraciné, axé sur la défense du terroir et largement partagé par une population rurale que l'on retrouvait majoritairement dans les rangs de l'armée française, de même que la présence d'un sens du sacrifice et du dévouement à la patrie très largement répandu dans toutes les strates de la société de l'époque et diffusé par l'école de la IIIème République.

Un déjeuner organisé à proximité de l'Historial, dans un restaurant offrant une belle perspective sur un lac attenant à la rivière La Boulogne, clôturait cette première séquence.

L'après-midi fut entièrement consacré à la visite du parcours-exposition qui déclinait trois thématiques, à travers une scénographie originale, jalonnée par des films et des mises en situation d'objets du quotidien en rapport avec la vie des civils et des combattants :

- les Vendéens dans la Grande Guerre (mobilisation, accueil des réfugiés, installation des camps de soldats américains, guerre sous-marine),
- la Vendée au lendemain de la guerre (accueil des démobilisés, reconstruction économique, soins et réinsertion des blessés),
- la Vendée se souvient (monuments aux morts, pérennisation du souvenir, devoir de mémoire.)



Deux conférencières ont pris en charge les participants répartis dans deux groupes de visite en réalisant des focus sur des aspects particuliers de l'exposition, à savoir *la vie dans les tranchées* ainsi que *la mobilisation des femmes et des enfants dans l'effort de guerre*.

Une projection de films dans l'auditorium a complété ces présentations et rappelé aussi les incursions sous-marines allemandes dans les eaux vendéennes, dont au large de l'Ile d'Yeu, qui se soldèrent par la destruction par torpillages ou mines de 50 cargos et transports de l'Entente sur toute la durée de la guerre dont 27 pour la seule année 1917.

Par ailleurs, un moyen métrage intitulé « *Le soldat méconnu* », combinant adroitement des images d'archives et un dessin animé, détaillait les coulisses de la signature de l'armistice en évoquant le destin tragique d'Augustin Trébuchon, berger de Lozère mobilisé en août 1914 au sein du 415ème régiment d'infanterie et qui fut tué, le 11 novembre 1918, quelques minutes avant le cessez-le-feu.

Cette manifestation, placée à la fois sous le signe de la convivialité, de l'émotion et du devoir de mémoire, a rencontré l'assentiment général des participants qui y ont vu un utile complément à l'ensemble des commémorations de la première guerre mondiale, programmées, notamment, par la Mission du Centenaire.

## UNE JOURNEE "SOUVENIRS" A SAINT-JEAN-DE-MONTS

La journée festive organisée le 25 janvier à Saint-Jean-de-Monts s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur pour la cinquantaine de participants issus de notre section départementale de l'ONM.

Elle a débuté par un déjeuner au restaurant du casino montois où l'accueil fut très chaleureux, la table et les mets fort appréciés.

Notre présidente, Michèle PELTAN, dans son mot d'accueil a exprimé sa satisfaction pour la tenue de cet épisode festif et a remercié les compagnons membres du Comité de Section pour leur implication et leur soutien dans les axes de travail qu'elle souhaite développer. Elle a rappelé les grandes lignes de l'action associative en Vendée, lesquelles s'articulent autour du civisme, de la civilité et de la citoyenneté et dans la volonté de faire mieux connaître ce que fait l'ONM dans le département. Elle souhaite le faire au moyen d'une communication plus active, laquelle fera l'objet d'un travail cette année conduit par ses soins avec les administrateurs. Elle a également rappelé la mise en œuvre, dans le cadre du civisme et de la citoyenneté des actions menées pour le rayonnement du prix du civisme, du prix de l'éducation citoyenne et du prix de l'engagement citoyen.

A 14 H 30, notre groupe a pris place dans l'amphithéâtre du palais des congrès pour



assister à la comédie musicale « Souvenirs, Souvenirs », prestation de la Compagnie TRABUCCO, spectacle dansé et chanté en direct par les six artistes.

Deux heures de scène, entrecoupées d'un entracte, ont capté l'attention du public au rythme des tubes des années 60 aux années 80.

Pêle-mêle, quelques-uns des 24 titres interprétés et connus de tous : Rockcollection, Mon Vieux, Siffler sur la colline, Je te promets, En Rouge et Noir, On écrit sur les murs, Evidemment, Marionnettiste, Nathalie, Cette année-là...

Après cette plongée sympathique dans cet échantillon des grands succès de la chanson française, c'est vers 17 H 30 que chacun a pris la route du retour.

Merci à la Commission Culture et Loisirs pour la programmation de cette journée.

## LA VISITE AU MUSEE DE L'ABBAYE SAINTE-CROIX AUX SABLES D'OLONNE

**SAMEDI 7 AVRIL 2018**

Les accompagnants des membres de la section ONM de la Vendée étaient conviés à une visite au musée de l'abbaye Sainte-Croix aux Sables d'Olonne durant les travaux de l'Assemblée Générale Annuelle.

La visite a permis de découvrir la collection issue de l'œuvre de Gaston Chaissac (1910-1964) en exposition permanente au musée sablais. Sa production artistique relevait du mouvement « L'art Brut » dans les années 1950 et certains l'avaient surnommé « le bricoleur de génie ». « Eclectique, inventive, intuitive, l'œuvre de Chaissac ne peut mieux se définir... que comme une peinture rustique-moderne ».

Le groupe a bénéficié d'une rétrospective complète de la vie et de l'œuvre du peintre qui a vécu en Vendée à partir de 1943 et auquel sont consacrées deux salles, une partie de ses travaux ayant été confiée au musée par sa famille.



Gaston Chaissac

La seconde partie de la visite a amené le guide à présenter et expliciter des œuvres d'art contemporain utilisant les nouvelles technologies et des matières naturelles (pierre, cailloux, lumière...), une œuvre vidéo issue d'images compressées, un marcheur déroulant en permanence en images un ouvrage de l'écrivain irlandais James Joyce –de l'écrit en mouvement-, des œuvres utilisant les jeux de lumière ou une autre créant une ligne d'horizon au moyen de cartes accolées au mur, etc.

## VISITE DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D' ENERGIE ET D' EQUIPEMENT DE LA VENDEE (Sydev)

Notre présidente Michèle Peltan a organisé le lundi 25 juin dernier une visite du Sydev à l'attention des membres de l'Ordre National du Mérite.

Nous avons été reçus par monsieur Alain Leboeuf, président du Sydev, Monsieur Yann Guerrier, directeur général adjoint du Sydev et par Monsieur Olivier Loizeau, directeur général de Vendée-Energie.

En préambule, notre présidente a tenu à remercier Alain Leboeuf d'avoir accepté de nous recevoir. Elle est heureuse de pouvoir présenter aux vendéens mais aussi aux décorés nouvellement installés en Vendée, les politiques innovantes menées en Vendée sur la thématique des énergies.



Dans son propos liminaire, le président du Sydev a tenu à saluer l'assistance et l'a félicitée de s'intéresser au syndicat d'énergie, lequel reste une spécificité vendéenne compte-tenu de la volonté des élus de tout le département pour travailler ensemble dans l'intérêt du plus grand nombre comme ils ont su le faire par exemple pour les déchets avec Trivalis ou pour l'alimentation en eau avec

Vendée-eau.

Le Sydev est un syndicat qui regroupe aujourd'hui toutes les communes de Vendée. Initialement les communes puis les communautés de communes avaient compétence sur leur territoire pour faire installer les réseaux Edf et Gdf (fils et poteaux).

Devant la complexification des problèmes et face aux enjeux financiers, un syndicat départemental s'est substitué aux collectivités locales par une mutualisation des services. Cette politique a permis le recrutement d'ingénieurs et de personnels de haut niveau et de faire face aux défis nouveaux, la transition énergétique en particulier.

Parmi les énergies nouvelles, le Sydev a pris la compétence du numérique et a souhaité développer la fibre optique. Il s'agit d'une priorité de ce début du 21ème siècle. En effet, les opérateurs privés ne s'intéressent pas aux départements ruraux tels que la Vendée. Seules les grandes villes fortement urbanisées sont rentables en nombre d'abonnés (c'est le cas à La Roche-sur-Yon voire aux Sables d'Olonne). Or l'économie vendéenne existe partout sur le territoire départemental, y compris dans les petites communes. Pour conserver ce maillage d'industries et de commerces, le Sydev, associé au Département, investit un demi

milliard d'euros pour fibrer prioritairement les entreprises privées et publiques. Les populations seront équipées dans un deuxième temps.

Concernant la fourniture d'énergie, en 2000 la Vendée était totalement dépendante des départements extérieurs. La situation aurait pu perdurer mais les politiques ont souhaité ne pas être égoïstes et estimé nécessaire la création d'une Sem pour développer la création d'énergies sur le territoire départemental.

Le rôle historique du Sydev en matière d'électricité est la production, le transport, la distribution via une concession Enedis et la fourniture au tarif réglementé via une concession Edf. Dans le domaine du gaz, le Sydev s'occupe de l'importation, du transport et de la distribution par l'intermédiaire de Grdf ou Soregies.

Mais on assiste aujourd'hui à un changement de paradigme car les énergies sont devenues multiples et diversifiées. Ainsi le Sydev, au service de la transition énergétique, a pour autres missions, l'efficacité énergétique (rénovation des bâtiments, plateforme de rénovation énergétique de l'habitat), l'exploitation du patrimoine des collectivités territoriales (l'éclairage public, la signalisation lumineuse liée à la circulation routière, la mise en valeur de patrimoine, la maintenance et le renouvellement), la sensibilisation aux économies d'énergie, la mobilité durable (installations de bornes électriques, stations Gnv et Biog nv, l'optimisation des flottes captives), la production d'énergies renouvelables via Vendée-Energie et bien sûr le très haut débit.



Monsieur Leboeuf explicite les efforts du Sydev dans le domaine du développement de la voiture électrique. Il précise que cela ne concerne pas que les grandes villes puisque dans un département rural comme la Vendée, 90 % des personnes travaillent à moins de 30 kilomètres de leur domicile. En Vendée, la voiture électrique est désormais moins chère que le métro et de surcroît elle assure la protection de l'environnement et évite les nuisances sonores. On y achète désormais deux fois plus de ce type de voiture que la moyenne nationale.

Il explique s'intéresser également aux transports à base de méthane. Une station est d'ailleurs opérationnelle à La Chaize-le-Vicomte. Le Sydev aide les transporteurs pour l'achat de véhicules mixtes, électrique-méthane.

Monsieur Alain Leboeuf conclut en précisant que les grands projets concernent : le numérique avec pour objectif le fait que 85 % des vendéens disposeront d'un réseau fibré d'ici 2025, le pilotage d'un projet de recherche pour le développement des réseaux intelligents (les compteurs Linky par exemple, lesquels permettent d'adapter en temps réel l'offre à la demande), le projet Smile, lauréat en mars 2016 de l'appel à projets pour le déploiement à grande échelle des réseaux électriques intelligents, Vendée-hydrogène (le

Sydev et sa Sem Vendée-Energie ont été lauréats 2016 de l'appel à projets national "Territoire Hydrogène").

Monsieur Olivier Loizeau présente enfin le rôle et les missions de la Sem Vendée-



Energie. Il s'agit d'une Société d'Economie Mixte de production d'énergie créée par le Sydev le 1er septembre 2012. Ses missions d'intérêt général sont le développement, l'aménagement et l'exploitation d'installations de production et de distribution d'énergies renouvelables. Son capital est détenu à hauteur de 75% par le Sydev, 10% par la Caisse des Dépôts, 10% Soregies et 5% par Sergies (deux

Sem de la Vienne). La Sem est propriétaire et exploite 50 MW d'éoliens (6 parcs), 28 MW de PV (panneaux photovoltaïques) sur toiture et au sol et 25% de la production d'énergie renouvelable de la Vendée. Enfin 46 000 foyers vendéens sont alimentés annuellement par Vendée-Energie en électricité renouvelable.

Après un excellent déjeuner pris en commun dans les locaux du Sydev, l'après-midi est consacré à la visite particulièrement intéressante de la centrale photovoltaïque au sol installée sur la commune du Poiré sur Vie.

Michèle Peltan et toute l'équipe de l'ordre national du Mérite tiennent à remercier bien sincèrement le Président Alain Leboeuf et ses cadres dirigeants pour la grande qualité de l'accueil qui nous a été réservé.



## DEJEUNER D'ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le vendredi 7 décembre 2018, était organisé le déjeuner annuel d'accueil des nouveaux adhérents à l'ANMONM de la Vendée.



Cette rencontre conviviale, tout en respectant nos traditions, réunissait les membres actifs et honoraires de notre comité de section départemental accompagnés de leurs conjoints soit quarante participants autour des jolies tables rondes préparées à notre intention.

Le déjeuner concocté par les élèves de la section hôtelière du lycée Edouard Branly était excellent et a été apprécié de tous. La qualité du service a été remarquée et la qualité d'accueil des enseignants est toujours parfaite.

Chacun a pu découvrir avec gourmandise la boîte de chocolats offerte à tous, aux couleurs de l'ONM 85 à l'occasion de la période festive de fin d'année.

Un hommage a été rendu à Jean-Claude Féron pour son très long engagement au service de l'association. Michèle Peltan lui a remis la médaille d'honneur de l'ANMONM de la part de Michel Lebon, président national (voir site internet, rubrique « Cérémonies » - «Hommage à nos compagnons du comité de section»).



De nouveaux promus de l'année 2018 se sont excusés de leur indisponibilité, certains étant encore dans la vie professionnelle donc dans l'impossibilité d'être présents.

Autour de la présidente, étaient conviés à la table d'honneur, les nouveaux membres de l'association ayant répondu à l'invitation lancée par Michèle Peltan. Ainsi quatre nouveaux compagnons étaient parmi nous et ont été appelés à se présenter à l'assistance et se sont vu remettre un dossier d'accueil à l'ANMONM de la Vendée.

Vous pourrez découvrir les parcours de nos quatre nouveaux sociétaires sur notre site internet à la rubrique "Vie de la section", "cérémonies", "déjeuners d'accueil des nouveaux adhérents".

## HOMMAGE A JEAN-CLAUDE FERON

### ANCIEN VICE-PRESIDENT DE L'ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



Notre compagnon Jean-Claude Féron, originaire du Cantal, a vécu sa vie personnelle et professionnelle principalement en Ile-de-France.

Directeur de société et Colonel Honoraire, il a toujours été un homme d'engagement.

Promu chevalier de l'ONM en 1977, il a été membre de notre association dans les Yvelines. Il a été élevé au grade d'officier en 1988.

C'est en 2004 qu'il s'installe en Vendée à Olonne-sur-Mer et rejoint notre section ANMONM.

De 2008 à 2018, il occupe la fonction de vice-président de l'arrondissement des Sables-d'Olonne, lequel comprend 43 % des adhérents à notre association. Il a tenu son rôle avec une grande disponibilité et une grande attention à autrui. Il a participé activement à l'organisation de plusieurs assemblées générales départementales : en 2009 à Soullans, en 2012 à Sainte-Foy, en 2015 à Angles. Il s'est impliqué dans l'organisation des 50 ans de l'ONM en 2013.

Il a été très investi dans le rayonnement de notre association, soucieux du recrutement de nouveaux membres. Il a toujours été présent pour rendre hommage à nos compagnons, aux cérémonies de remises d'insignes ou aux obsèques de nos membres.

C'est son attitude exemplaire qui a été reconnue au travers de l'attribution qui lui a été faite ce 7 décembre 2018, de la médaille d'honneur de l'ANMONM, distinction décernée par le président national et remise en son nom par Michèle Peltan, présidente départementale.



## REMISE D'INSIGNE

### Marie-Agnès MANDIN Officier de l'ONM

Cette cérémonie a eu lieu dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la CPME de VENDEE dont Madame Marie Agnès MANDIN assure la présidence.

Madame MANDIN, récipiendaire, a été promue au grade d'Officier de l'Ordre National du Mérite lors de la promotion du 18 novembre 2017.

En accord avec Michèle PELTAN, Présidente de l'ONM VENDEE, la remise de son insigne a été effectuée par Monsieur Luc FERRY, philosophe, écrivain et ancien ministre.

Après les travaux de la CPME, était programmée une conférence de Monsieur Luc



FERRY sur le thème de l'envie d'agir dans l'entreprise face aux avancées de l'intelligence artificielle. Il a su captiver son auditoire réuni dans l'amphithéâtre de l'EGC et l'ICAM à La Roche-sur-Yon.

C'est à l'issue de son intervention que Monsieur Luc FERRY a procédé à la décoration de Madame MANDIN. Il a rappelé ses engagements multiples comme créateur d'entreprise, en tant qu'élue locale et adjointe de Monsieur MILCENT, maire de l'Aiguillon-sur-Mer, auprès des offices de tourisme, auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie, dans le cadre de l'assistance aux victimes de la tempête Xynthia et l'engagement fort aujourd'hui comme Présidente de la CPME 85 au service des entreprises adhérentes. Il a insisté sur l'énergie et la conviction qui l'animent ainsi qu'un long parcours d'engagement lesquels justifient cette élévation au grade d'officier de l'Ordre National du Mérite



## REMISE D'INSIGNE

### Emmanuelle ROUX Chevalier de l'ONM



Le 11 septembre dernier, Monsieur Benoît BROCARD, Préfet de la Vendée, accompagné par notre Présidente Michèle PELTAN a remis à Madame Emmanuelle ROUX dans les locaux de son entreprise, à Saint-Georges de Montaigu, l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Depuis 15 ans, Emmanuelle ROUX accompagne les entreprises, décideurs et territoires pour adapter leurs activités et organisation aux évolutions portées par Internet.

En parallèle, elle s'implique dans la refonte de différentes formations et prend notamment la direction de la licence développeurs Web et Web Mobile de l'Université de Cergy Pontoise avec

Laurent Ricard. En 2006, elle fait le choix d'emménager en Vendée et commence à se passionner pour les objets connectés.

Dès 2010, Emmanuelle ROUX se lance dans l'aventure des FabLabs\* en créant La Forge des Possibles en Vendée et le FaCLab de l'Université de Cergy Pontoise, à Gennevilliers. En 2013, elle fonde Sc21, « élément de transition vers le XXIème siècle ». Lauréats du Réseau Entreprendre Vendée, ils ouvrent en 2014, zBis, une micro-usine locale et partagée, lauréat de l'appel à projets FabLab de Fleur Pellerin à l'époque ministre déléguée aux PME, à l'Innovation et à l'Économie numérique.



En parallèle, Emmanuelle ROUX devient expert APM en 2014 et se lance en 2016 dans une nouvelle aventure entrepreneuriale à Lille, [LeChaudron.io](http://LeChaudron.io), avec pour idée de déployer des dispositifs de rencontres, de partage et d'apprentissage autour des technologies numériques. Le 8 février 2016, elle est nommée membre du

Conseil National du Numérique.

En présence de la Sénatrice Annick BILLON, du Maire de Saint- Georges de Montaigu, Eric HERVOUET et du Maire de Montaigu, Président de la Communauté de Communes Terre de Montaigu, également premier Vice Président du Conseil Régional, Antoine CHEREAU, Monsieur le Préfet a félicité la récipiendaire d'avoir organisé une cérémonie sympathique et riche de sens dans les locaux d'une de ses entreprises, au plus près de ses équipes et collaborateurs et des acteurs du territoire, élus, entrepreneurs, voisins...

Avant de lui remettre l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, Le Préfet a conclu en rappelant qu'à travers son parcours de valeurs, de culture réciproque, d'esprit de partage, de son souci de l'intérêt général, elle rejoignait les valeurs de la République dans la volonté d'agir ensemble.

\*Un Fablab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception, la réalisation, la transformation ou la réparation d'objets.



# Les Promotions de Mai et Novembre 2018



PRÉFET DE LA VENDÉE

*DEPARTEMENT DE LA VENDÉE*

**ORDRE NATIONAL DU MERITE**

**PROMOTION de MAI 2018**

**Décret du 19 mai 2018 du Président de la République  
(Journal officiel du 20 mai 2018)**

Au titre du contingent du ministère de la transition écologique et solidaire :

*Au grade de chevalier*

**Mme Florence Richard**

Cheffe du service gestion durable de la mer et du littoral  
à la direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée

Au titre du contingent du ministère de la cohésion des territoires :

*Au grade d'officier*

**Mme Marie France Léculée née Fontaine**

Maire de La Guérinière (Vendée)  
Vice-présidente de la communauté de communes de l'Ile-de-Noirmoutier (Vendée)

**Militaires n'appartenant pas à l'armée active  
Décret du Président de la République du 27 avril 2018  
(JO du 28 avril 2018 )**

Ministère des armées – Marine nationale :

*Au grade de chevalier*

**M. Jean-François Champsat**

Capitaine de frégate



PRÉFET DE LA VENDÉE

**ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

**Promotions de novembre 2018**  
**Décret du 15 novembre 2018 du Président de la République**  
**(Journal officiel du 16 novembre 2018)**

Au titre du contingent du ministère de l'action et des comptes publics :

*Au grade de chevalier*

**M. Henri DECROS**

Directeur du pôle pilotage et ressources à la direction départementale  
des finances publiques de la Vendée

Au titre du contingent du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les  
collectivités territoriales :

*Au grade de chevalier*

**Mme Brigitte HYBERT née BUREAU**

Maire de Moutiers-sur-le-Lay, présidente de la communauté  
de communes « Sud Vendée Littoral », conseillère départementale de la Vendée

**Mme Isabelle VALADE**

Directrice départementale adjointe des territoires et de la mer de la Vendée

**Décret du 30 octobre 2018 du Président de la République**  
**(JO du 01 novembre 2018)**

**Militaire n'appartenant pas à l'armée active**

Au titre du ministère des armées - contingent armée de terre :

*- Au grade de chevalier :*

**M. Michio, Jean KURATA**, né le 20 avril 1970 à La Roche-sur-Yon  
capitaine de réserve, administration et services à la délégation militaire  
départementale de la Vendée

**Militaire appartenant à l'armée active**

Au titre du ministère des armées - contingent gendarmerie nationale

*- Au grade de chevalier :*

**M. Frédéric THOMAS**, chef d'escadron, officier du  
Groupement de gendarmerie de la Vendée

**PROMOTION de SEPTEMBRE 2018**

JO du 21 septembre 2018

Au titre du ministère des armées - contingent gendarmerie nationale

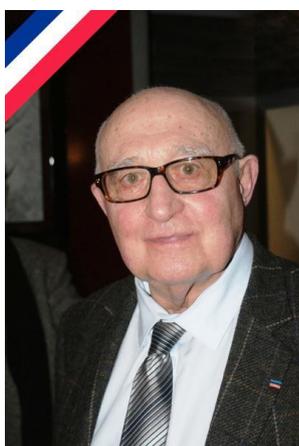
*- Au grade de chevalier :*

**M. Ahmed MESTAR**, sous officier de gendarmerie

**YVES MIGNON, MEMBRE DE NOTRE COMITE DE SECTION  
NOUS A QUITTES**

**Eloge funèbre prononcé le 22 novembre 2018  
en l'église de Thorigny par Jean-Claude Féron  
Ancien vice-président de la section de l'ANMONM de la Vendée pour  
l'arrondissement des Sables-d'Olonne  
et président de l'amicale des anciens de l'Arme Blindée, cavalerie, chars de  
Vendée.**

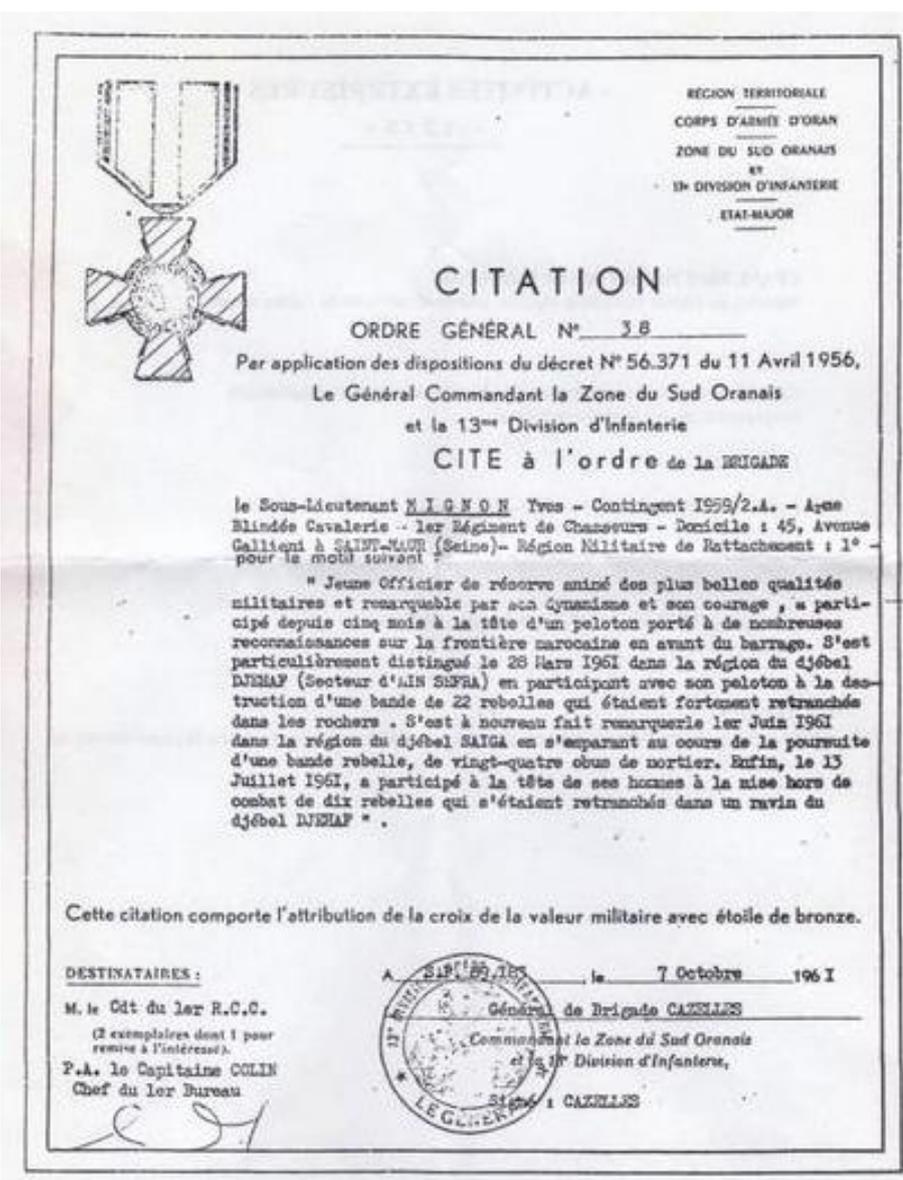
Cher Yves,



serviras au 5ème Hussard en Allemagne puis tu es affecté au 1er Régiment de Chasseur à Cheval en Algérie-zone sud Oranais.

Remplissant avec sérieux ta mission de chef de peloton, tu es cité :

Après de brillantes études supérieures, comme tous les hommes à cette époque, tu es appelé à effectuer ton service militaire d'octobre 1959 à février 1962. Elève officier de réserve à l'école d'application de l'Arme Blindée Cavalerie à Saumur, tu sors sous-lieutenant : tu



De retour à la vie civile, tu œuvras dans l'industrie agroalimentaire, plus précisément dans le domaine laitier, comme directeur où tes qualités te permettront d'effectuer un parcours sans faute malgré la complexité de ta mission à la fois économique, technique, sanitaire et humaine.

Puis tu abordas au plan local en Vendée, le rôle d' élu en 1995 : maire de Liez et vice-président de la communauté de communes Vendée-Sèvre-Autise.

Enfin tu participas au fonctionnement d'associations telles l'Association Nationale des Membres de l'ordre national du Mérite et l'amicale des anciens de l'Arme Blindée Cavalerie dont tu étais membre du comité de section et du conseil d'administration.

Voilà mon cher Yves, en quelques lignes trop succinctes (mais qui seront brillamment développées par la suite), retracé ton admirable parcours.

Ta sagesse, ton bon sens, ton expérience, tes valeurs patriotiques vont nous manquer.  
Au revoir Yves.

\*\*\*\*\*



## **Eloge funèbre prononcé le 22 novembre 2018 de Thorigny par Michèle Peltan Présidente de la section ANMONM de la Vendée**

Yves notre Compagnon, notre ami, vient de nous quitter.

Le Comité de la Section de Vendée de l'ANMONM a perdu l'un de ses membres les plus fidèles et c'est en leur nom que je veux exprimer à ses filles, à ses proches et tout particulièrement à sa sœur Françoise, également Compagnon de l'Ordre National du Mérite et membre de notre Comité, qui l'a accompagné jusqu'à ses derniers instants, nos très sincères et chaleureuses condoléances.

Ton départ, cher Yves, nous rappelle que nous ne sommes que de passage sur cette « terre charnelle » comme la désigne Charles Péguy. Et ce temps de « passage » il appartient à chacun de nous de le construire, avec ses forces et ses faiblesses.

Ton brillant parcours, que vient de retracer Jean-Claude Féron, notre Compagnon, a été reconnu et distingué par ta nomination dans l'Ordre National du Mérite. C'est le Préfet Paul Masseron qui, le 8 octobre 1999, dans la salle des Ormes à Oulmes, t'a remis, au nom du Président de la République, l'insigne de Chevalier. De nombreuses personnalités civiles et militaires étaient présentes parmi lesquelles des élus nationaux et locaux, le sous-préfet de Fontenay-le-Comte, un général de division, le PDG de la société Gallia du groupe Danone, ton dernier employeur et le Président de l'ANMONM de la Vendée, André Lambert, accompagné du porte-drapeau.

Dès l'année suivante, en 2000, tu entres au Comité de Section où tu vas siéger pendant 18 ans ! Résidant à Niort, tu as fait le choix d'adhérer au Comité de Vendée, cette Vendée chère à ton cœur, où tu es né le 1<sup>er</sup> février 1934 à Saint-Laurent-sur-Sèvre et où tu reposeras désormais ici à Thorigny près des tiens !

C'est à Thorigny, commune du canton de La Roche-sur-Yon Sud dont j'ai eu l'honneur d'être la Conseillère Générale, que nous avons tenu, en 2014, notre 37<sup>ème</sup> Assemblée Générale à laquelle tu participais. Le maire nouvellement élu, Luc Guyau, qui succédait à son épouse Annie, tous les deux Compagnons de l'Ordre National du Mérite, nous y avait superbement reçus. Annie est présente aujourd'hui et je l'en remercie.

Tu es allé à l'école à Mareuil-sur-Lay où ta maman était directrice de l'école des filles et où Monsieur Jarry, « *ton instituteur en sabots de bois vernis et en blouse grise, avec sa baguette d'osier coupée dans sa vigne, t'a inculqué le savoir et les principes moraux qui ont guidé toute ta vie* » comme tu l'as écrit dans le discours que tu as prononcé lors de ta remise d'insigne.

Ce texte, tu me l'as adressé, il y a un peu plus d'un an, peu de temps après mon élection à la présidence de notre section. Visiblement tu attachais du prix à ce que j'en prenne connaissance. Et voici quelques jours, alors que tu étais déjà bien fatigué, tu as rappelé à Françoise que tu m'avais transmis ce document.

Pour toi, si réservé, si discret voire secret sur toi-même, c'était une manière sobre et pudique de me dire quel homme tu étais et ce que cet homme avait fait. Je le relis aujourd'hui avec beaucoup d'émotion et de respect et le reçois un peu comme un testament spirituel.

J'en retiendrai une phrase qui résume parfaitement ton éthique et tes valeurs. S'agissant de l'industrie agro-alimentaire et plus spécialement laitière dans laquelle tu as fait carrière, tu écris : « Il est important de dire que c'est le sérieux et la responsabilité qui doivent prévaloir et non le désir immodéré de la richesse ».

Que ce soit comme directeur d'entreprise, toujours à la recherche du « *meilleur indispensable* » selon tes propres termes ou comme maire de ta commune ou pendant le temps que tu as donné au service de la France, tu as été un homme d'engagement et de devoir, soucieux du bien commun et de l'intérêt général.

C'est ce même sens de l'engagement qui t'a animé au sein de notre association et je n'oublierai pas ta participation au jury départemental de notre « Prix de l'Education citoyenne » en faveur de la Jeunesse, où tes avis, fruit de ta riche expérience, étaient toujours justes, mesurés et fidèles à nos valeurs.

Au moment de te dire « Au revoir », je laisse la parole à Antoine de Saint-Exupéry qui écrit dans Terre des Hommes : « Etre homme c'est être responsable, c'est sentir en posant sa pierre que l'on contribue à bâtir le monde ».

Merci, cher Yves, pour ce que tu as fait, merci pour ce que tu nous as apporté : les Compagnons de Vendée ne t'oublieront pas : notre plaque du « souvenir » est là pour en témoigner.

Au revoir, Yves.



Yves Mignon lors de la remise des prix du civisme 2018 à la préfecture de La Roche sur Yon

## **LE SITE INTERNET DE L' ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L' ORDRE NATIONAL DU MERITE DE LA VENDEE EST OUVERT A TOUS**

Lors de notre assemblée générale du 7 avril dernier à Olonne sur Mer, il vous a été présenté le site informatique ANMONM, section de la Vendée.

Il vous est rappelé que vous pouvez tous accéder aux informations figurant sur notre site.

Pour cela il vous suffit de taper "ANMONM Vendée" ou "ANMONM 85" ou "ONM Vendée" ou "ONM 85" dans le moteur de recherche de votre choix (Google, Yahoo, Bing...).

Si vous tapez "ANMONM" ou "ONM" dans ce même moteur de recherche, vous accéderez au site national de l'ANMONM. Dans ce cas vous pourrez consulter tous les sites de France, y compris celui de la Vendée, en cliquant sur le département choisi dans le menu déroulant du site intitulé "choix d'une section". Il se trouve en haut à gauche du site.

Les rubriques suivantes vous sont alors accessibles (colonne gauche de la page du site) :

- Le mot de la Présidente
- Présentation du département de la Vendée
- Continuité du devoir de mémoire-le porte drapeau
- La section départementale
- La vie de la section
- La galerie photos
- Le bulletin d'adhésion
- Nous contacter

Pour la plupart de ces rubriques, il existe des sous-rubriques sur lesquelles il suffit de cliquer pour ouvrir et lire. La vie de la section est la partie la plus développée du site.

Par contre, vous ne pourrez pas accéder aux rubriques suivantes :

- Le comité de section (réservé aux 15 membres du comité de section)
- Espace membres (pour lequel vous recevrez plus tard un code d'accès mais sur lequel ne figurent que les comptes-rendus de nos Assemblées Générales)
- Calendrier (vous êtes informés directement quant aux rencontres organisées)

Je vous invite à vous promener sur la toile et à découvrir ou redécouvrir la vie de notre association de ces deux dernières années.

Bonne navigation.

## REVUE NATIONALE « LE MERITE »



Créée le 1<sup>er</sup> juin 1974, diffusée maintenant sur abonnement à près de trente mille exemplaires en France et à l'étranger, la revue « *Le Mérite* » constitue un véritable lien entre les membres de notre association et entre ses sections départementales et ses représentations à l'étranger. Ce lien, les compagnons, qui constituent tous des références dans leur domaine d'activité, sont invités à l'utiliser en proposant, sur les sujets qui leur tiennent à cœur, des articles de nature à intéresser l'ensemble des lecteurs du *Mérite*, bien plus nombreux que les seuls adhérents.

Les articles publiés dans le « *Mérite* », tous écrits par les compagnons adhérents à l'association et abonnés à la revue, ont pour but de relier les événements contemporains à l'histoire de nos institutions et à celle de quelques-unes des plus prestigieuses figures et réalisations de notre pays. Ses différentes rubriques permettent aux compagnons, d'horizons très variés, de ressentir qu'ils appartiennent à une même communauté d'intérêt et d'exprimer ainsi le désir de partager la réalité de cette vie de compagnon, ses actions et ses espoirs.

Le « *Mérite* » est ainsi un véritable lieu de rencontre, l'organe d'une communauté vivante, un lien irremplaçable entre des personnes unies par un idéal commun.



**Actif, vous le serez plus encore en vous abonnant à la revue, lors de votre adhésion à l'association ou en réglant votre cotisation annuelle. Le coût est de 10€ par an pour les 4 numéros.**

# Bulletin d'adhésion



## ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Reconnue d'utilité publique par décret du 26-01-87 - SIRET 3091 59556 00021 - code APE 9723  
HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES - 129, rue de Grenelle - 75007 PARIS - cedex 07  
Tél.01 47 05 75 92 - FAX 01 40 62 93 85 - Courriel : contact@anmonm.com  
[www.anmonm.com](http://www.anmonm.com)

PHOTO  
RÉCENTE

### BULLETIN D'ADHÉSION année 2019

SECTION : Vendée	N° D'adhérent : à remplir par la section Numéro d'ordre 085 - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
------------------	--

Avez-vous déjà adhéré à l'ANMONM  OUI  NON Ancien N° d'adhérent : .....

Dans quelle section : .....

NOM (en capitale) : .....

Prénoms (souligner le prénom usuel) : .....

Nom de naissance : .....

Civilité : M / Mme - Nationalité : ..... Situation de famille : ..... Titre : .....

Né (e) le : ..... à : ..... Code postal ou pays : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : ..... Pays : .....

Tél. .... Mobile ..... FAX .....

Mél. .... @ .....

Profession : ..... Dernier emploi si retraité(e) : .....

Autres activités : .....

Compétences particulières : .....

Grade dans l'ordre : ..... Date de remise d'insigne : .....

N° de chancellerie (N° porté sur la lettre de la chancellerie) : ..... J.O. ....

Au titre du ministère de : .....

Autres décorations : .....

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Association. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifié, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au siège social de l'Association.*

Je vous donne mon accord pour figurer sur l'annuaire de la section	OUI	NON
Je vous donne mon accord pour apparaître sur les documents photographiques de l'ANMONM.	OUI	NON

	Gestion Section	Abonnement** « LE MÉRITE »	Dons*	TOTAL
Membre titulaire : **				
Cotisation annuelle nationale :	30€ + ... €	+ 10€	+ .....€	= .....€
Compagnon bienfaiteur : **				
Contribution	: .....€ + .....€ (Minimum 60€)	+ 10€	+ ..... €	= .....€

\*\*Abonnement facultatif \*Reçu fiscal à parvenir

Fait à ..... le ..... Signature

Bien vouloir adresser ce bulletin d'adhésion accompagné du règlement de votre participation, par chèque bancaire libellé au nom de ANMONM VENDÉE.

Au trésorier de l'ANMONM Vendée

M. GUIBOT Jacques

50 rue Gaby Morlay

85460 L'AIGUILLON-SUR-MER

# Bulletin d'enregistrement des sympathisants



**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES  
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**  
Reconnue d'utilité publique par décret du 26-01-87- SIRET 3091 59556 00021 - code APE 9723  
HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES - 129, rue de Grenelle - 75007 PARIS - cedex 07  
Tél.01 47 05 75 92 - FAX 01 40 62 93 85 - Courriel : contact@anmonm.com  
[www.anmonm.com](http://www.anmonm.com)  
**BULLETIN SYMPATHISANT année 2019**



SECTION : Vendée	N° D'adhérent : à remplir par la section Numéro d'ordre 085 - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
------------------	--

NOM (en capitale) : .....

Prénoms (souligner le prénom usuel) : .....

Nom de naissance : .....

Civilité : M / Mme – Nationalité : ..... Situation de famille : ..... Titre : .....

Né (e) le ..... à ..... Code postal ou pays : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : ..... Pays : .....

Tél. .... Mobile ..... FAX .....

Courriel ..... @ .....

Profession : ..... Dernier emploi si retraité(e) : .....

Autres activités : .....

Compétences particulières : .....

Ma demande qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration excepté pour le 1<sup>er</sup> cas est faite selon les dispositions statutaire au titre de :

Veuf / veuve d'un membre titulaire de l'ONM (liés par mariage ou pacte civil) : M/Mme.....

Enfant du membre titulaire de l'ONM décédé : M/Mme.....

Conjoint (liés par mariage ou pacte civil) : M/Mme.....

Porte-drapeau de la section ..... de l'ANMONM non titulaire de l'ONM

Titulaire de l'Ordre du Mérite du (pays).....

*Il est rappelé que statutairement, les sympathisants n'ont pas le droit de vote aux assemblées générales*

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Association. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifié, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au siège social de l'Association.*

Je vous donne mon accord pour figurer sur l'annuaire de la section	OUI	NON
Je vous donne mon accord pour apparaître sur les documents photographiques de l'ANMONM.	OUI	NON

	Don libre*	Abonnement*	TOTAL
Sympathisant		« LE MÉRITE »	
Contribution :	..... €	+ 10€	=.....€
	<small>*Reçu fiscal à parvenir</small>	<small>**Abonnement facultatif</small>	
<b>A compter de 60,00€ vous êtes bienfaiteur de l'association pour l'année)</b>			

Fait à .....le .....	Signature
<p>Bien vouloir adresser ce bulletin d'adhésion accompagné du règlement de votre participation, par chèque bancaire libellé au nom de <b>ANMONM VENDÉE</b>.</p> <p><b>Au trésorier de l'ANMONM Vendée</b> M. GUIBOT Jacques 50 rue Gaby Morlay 85460 L'AIGUILLON-SUR-MER</p>	